

2026/19

MAIRIE DE SARGÉ SUR BRAYE

Département de Loir et Cher – Arrondissement de
Vendôme – Canton du Perche

Extrait du registre des arrêtés
Arrêté N°0017/2026

Envoyé en préfecture le 01/06/2026

Reçu en préfecture le 01/06/2026

Publié le

ID : 041-214102352-20260601-2026017-AR

S²LO

**Objet : Stationnement interdit Avenue de la Gare entre les 2 ponts et restriction de la circulation
et stationnement interdit chemin de l'Aulnaie**

Le Maire de la Commune de Sargé sur Braye,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2212-1,
Vu la manifestation prévue le Samedi 06 juin 2026 pour le Happy Country Day 41/72
Considérant la demande de Mme Sylvie PASQUIER, Présidente de l'association Sargé Country sur Braye, de Mme Catherine LEROY, présidente de l'association Country dance en Vendômois et de Mme Nathalie PLESSIS, présidente de l'association Mustangs Dancers, concernant le festival de Country qui aura lieu le samedi 6 juin 2026 au boulodrome de Sargé sur Braye,
Considérant que la circulation sera amenée à être perturbée,
Afin d'éviter des accidents aux passants,

ARRÊTE

Article 1 : En raison du festival de Country « Happy Country Day 41/72 » qui aura lieu le samedi 06 juin 2026 au Boulodrome de Sargé sur Braye, le stationnement sera interdit sur l'avenue de la Gare entre le pont de la Grenne et le pont de la Braye ainsi que tout le long du chemin de l'Aulnaie menant au boulodrome.

Article 2 : Restriction de la circulation de tout véhicule motorisé sur le chemin de l'Aulnaie. Accès autorisé uniquement aux campeurs séjournant au camping municipal, aux visiteurs désirant accéder aux parkings et aux services de secours.

Article 3 : le présent arrêté sera affiché et l'ampliation de l'arrêté sera faite à :

- Monsieur le major de la Brigade de Gendarmerie de Pezou.
- Mme Sylvie PASQUIER, présidente de Sargé Country sur Braye
- Mme Catherine LEROY, présidente de Country Dance en Vendômois
- Mme Nathalie PLESSIS, présidente de Mustangs Dancers
- SDIS 41

**Certifié exécutoire compte tenu
de la réception en Préfecture**

le 01/06/2026

Et de la publication, le 01/06/2026

Le Maire,

Thierry WERBREGUE

Sargé sur Braye, le 27 mai 2026

Le Maire,
Thierry WERBREGUE.

